



La Culture de la République Française
 restera debout face
à la barbarie et à l'obscurantisme



23 novembre : **Office National des Forêts (ONF) – cinquantenaire de sa création (loi du 23 décembre 1964)**

Héritier de l'Administration Générale des Eaux et Forêts, établissement public à caractère industriel et commercial, l'ONF a été créé par la loi du 23 décembre 1964 et a commencé à fonctionner le 1^{er} janvier 1966 (décret d'application du 7 décembre 1965). D'abord placé sous la tutelle du ministère de l'Agriculture, il est en 1997 placé sous la double tutelle du ministère chargé des Forêts et du ministère de l'Écologie.

L'ONF est le premier gestionnaire d'espaces naturels en France. Ses missions s'articulent autour de plusieurs axes : la production de bois, la préservation de la biodiversité, l'accueil des publics, la prévention des risques naturels et le service aux entreprises et aux collectivités.



Fiche technique : 23/11/2015 - réf. 11 15 014 – Commémoration : il y a 50 ans, création de l'Office National des Forêts (ONF)
 création le 23 décembre 1964 - décret d'application : 7 décembre 1965
 mise en fonction pratique, le 1^{er} janvier 1966
 Création : Jacques de LOUSTAL © - Mise en page : Valérie BESSER
 Impression : Héliogravure - Support : Papier gommé
 Couleur : Polychromie - Dentelure : 13 x 13
 Format : H 40,85 x 30 mm (37 x 24) - Barres phosphorescentes : 1 à droite - Faciale : 0,68 € - Lettre Verte, jusqu'à 20g – France
 Présentation : 42 TP / feuille Tirage : 1 000 020

Timbre à date - P.J. :
 21.11.2015
 au Carré d'Encre (Paris-75)
 21 et 22.11.2015
 Bitch (57-Moselle)
 Amance (70-Haute-Saône)
 Sans mention P.J.



Conçu par : V. BESSER
 Marquage "A.F." : le sceau de l'Administration Forestière

Depuis 50 ans, l'Office National des Forêts œuvre pour la gestion forestière durable des forêts publiques.

Historique : vers 1219, sous Philippe II, dit "Philippe Auguste" (règne, 1180-1223) apparaît l'appellation "Eaux et Forêts", dans une ordonnance de 1219. Elle porte sur une réglementation de l'exploitation et des ventes du bois. Le premier aménagement forestier connu date de 1230. En août 1291, Sous Philippe IV, dit "Philippe le Bel" (règne, 1285-1314), une ébauche d'organisation forestière permet de définir le rôle des maîtres des Forêts : enquêteurs, inquisiteurs et réformateurs. En 1318, sous Philippe V de France, dit "Philippe le Long" (règne, 1316-1322), une ordonnance règle les problèmes des officiers des Eaux et Forêts.

Vers 1346, suite à la pénurie de bois et à l'agrandissement du royaume, Philippe VI, dit "le Fortuné" (règne, 1328-1350) crée la première administration forestière. Le roi Charles V, dit "le Sage" (règne 1364-1380) crée en 1371, le "Souverain Maître des Eaux et Forêts par tout le royaume" et fit élaborer une ébauche de "Code forestier" traitant alors des assiettes, de marteaux, de police et du règlement d'exploitation des bois de marine. Les coupes sont délimitées par l'arpenteur, à la craie rouge ou noire.

Au XV^e siècle, la réglementation des forêts et des droits d'usages rapporte beaucoup d'argent au royaume. Les Eaux et Forêts sont renforcées. S'intéressant beaucoup à la chasse, Charles VI, dit "le Bien-aimé" (règne, 1380-1422) rédige une ordonnance sur la chasse et les Eaux et Forêts, puis François 1^{er} (règne, 1515 -1547), pour les mêmes raisons, désirant des forêts giboyeuses et sources de profits, fait évoluer le code pénal forestier.

Logo de l'ONF

Tour cylindrique abritant la Direction générale de l'ONF (av. de Saint-Mandé – Paris-12^e)



Outils forestiers de martelage (depuis 1830/31)

Emprunts des marteaux de l'Etat

Administration Forestière



Arbres à vendre, à délivrer ou à réserver



Emprunts des marteaux particuliers des agents

Numérotés de 1 à 9

Marteau forestier "FP"

Preuve de l'intervention d'un agent

Depuis l'arrêté du 16 déc.1974/75 : les empreintes - **AF gothique** entourée d'un cercle, destiné au martelage des coupes – **AF romain** entourée d'un hexagone, destiné au martelage des produits ligneux autres que ceux des coupes. **TF romain** entourée d'un pentagone = Technicien Forestier et **AT romain** entourée d'un carré = Agent Technique

+ le numéro (de 1 à 9) du cantonnement, triage ou district de l'agent.

C'est sous Henri III (règne 1574-1589), puis Henri IV, dit "le Grand" (règne, 1589-1610) que vont être instauré le Règlement Général des Eaux & Forêts. Le "tiers en réserve" est alors rétabli, les forêts royales sont bornées et aménagées. Au XVII^e siècle, la forêt française vit de grandes modifications : en peu de temps, les revenus de la forêt royale se voient multiplier par 10. Le principe d'une réforme générale des forêts est adopté au Conseil du Roi le 15 octobre 1661, ordonnant fermeture des forêts domaniales. De nombreux décrets et édits paraissent en faveur des bois de marine. Sous Jean-Baptiste Colbert (1619-1683, ministre de Louis XIV), 70 000 arpents de bois sont réintégrés au domaine royal et les forêts du Canada le fascinent : "c'est un trésor qu'il faut soigneusement conserver".

L'ordonnance de 1669 divise le domaine forestier en 18 "grandes maîtrises" et 134 maîtrises. En 1694, l'administration royale chargée des forêts attribue aux sergents et gardes la surveillance et police de la forêt, et aux officiers de la maîtrise la tenue des audiences forestières. Plusieurs marteaux existent à cette époque, dont le marteau royal (plus tard le marteau de l'État), les marteaux particuliers des agents, le marteau des arpenteurs, le marteau des adjudicataires et le marteau des agents de la marine. Au XVIII^e siècle vient la Révolution française et le Directoire. Les forêts, royale ou non, se font piller, et les défrichements sont nombreux du fait de l'évolution de la population française, plus de 500 000 hectares disparaissent.

La Révolution fait changer toutes les empreintes de marteaux, et le marteau royal devient marteau de l'État, dont l'empreinte est BN (Bois Nationaux) avec au milieu un faisceau de licteur surmonté d'un bonnet phrygien. A la Restauration, le marteau de l'État, servant au martelage et balivage, est représenté par une Fleur de Lys avec le numéro de conservation.

Durant le XIX^e siècle, l'administration des forêts a été modifiée de nombreuses reprises, suivant les régimes politiques en place et les conflits armés. Le début du XX^e siècle connaît la même évolution entre et pendant les deux grandes guerres. Depuis 1945, la forêt française a bénéficié de textes instituant des mesures de protection de l'environnement en donnant encore plus de pouvoir de constatation au personnel de l'administration des Eaux & Forêts. Sous le Général De Gaulle, le Ministre de l'agriculture Edgard Pisani (de 1961 à 1966) inspire la loi du 23 décembre 1964, instaurant par décret au 1^{er} janvier 1966 l'établissement public à caractère industriel et commercial (ou EPIC) de l'Office national des forêts qui succède à l'Administration des Eaux et Forêts, et va devoir s'autofinancer, essentiellement par la vente de bois et la location de lots de chasse et de pêche. En 1993 est créé le groupement d'intérêt public ECOFOR (Ecosystèmes Forestiers) qui met en commun les moyens de plusieurs organismes publics pour mieux connaître et gérer la forêt, et en particulier la biodiversité forestière. Les services écosystémiques rendus par la forêt prennent une importance internationale à l'occasion de la conférence des Nations unies sur l'environnement et le développement (sommet de la Terre de Rio de Janeiro - Brésil) en juin 1992. En 2002, l'Office National des Forêts a été déclaré en réorganisation générale, puis en 2009, une nouvelle restructuration réorganise l'établissement public, commandité par une politique de réforme, et notamment la révision générale des politiques publiques.

Quelques anciens timbres français, évoquant le domaine forestier national et mondial, à préserver pour les générations à venir...

Fiche technique : 04/10/1965 - retrait : 18/06/1966 – série : Patrimoine naturel français - Millionième hectare reboisé

La forêt : un environnement naturel, contribuant à la protection des sols contre l'érosion - de l'économie, par l'exploitation du bois et de la santé, par sa fonction de "Poumon" de notre Planète.



Création et gravure : Albert DECARIS - © ADAGP - Impression : Taille-Douce - Support : Papier gommé - Couleur : Vert foncé, vert clair, bistre - Format : V 26 x 40 mm (22 x 36) - Dentelures : 13 x 13 - Faciale : 0,25 F - Présentation : 50 TP / feuille - Tirage : 12 460 000

Fiche technique : 24/09/1991 - retrait : 10/04/1992 – série : Patrimoine naturel mondial
10^e Congrès Forestier Mondial – Paris 1991 – "La Forêt, Patrimoine de l'avenir"

Organisé par la F.A.O. (Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture) du 17 au 26 septembre 1991

Création et gravure : Patrick LUBIN - Impression : Taille-Douce - Support : Papier gommé
Couleur : Vert foncé, bleu ciel, noir - Format : H 40 x 26 mm (36 x 22) - Dentelures : 13 x 13
Faciale : 2,50 F - Présentation : 50 TP / feuille - Tirage : 11 948 802

Visuel : nous devons coopérer pour la protéger - sous un ciel bleu, la forêt et son écosystème : végétal (plantes, feuilles, fleurs, champignons) et animal (lapin, poisson, oiseau, insectes)



L'ONF gère 11 millions d'hectares de forêts publiques (État et collectivités) en métropole et dans les territoires d'Outre-mer.
Ces forêts produisent 40% du bois commercialisé en France.



C'est un enjeu majeur qui doit être concilié avec la protection des milieux et de la biodiversité, et les nombreuses visites du public en forêt. Pour réaliser toutes ces actions, depuis de longues années, l'ONF s'entoure de partenaires associatifs comme la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO), ou scientifiques (Muséum National d'Histoire Naturelle, l'IRSTE, l'INRA...).

Dans ce cadre, les études communes et les inventaires réalisés en forêt apportent des éléments à la réflexion et aux actions à mener. Aujourd'hui la forêt et les milieux naturels ont à faire face au changement climatique. Les forestiers et gestionnaires doivent proposer des mesures d'adaptation afin de favoriser les espèces et d'accompagner ces modifications. Plus que jamais, ce partenariat est utile à la compréhension des mécanismes qui forgent la future forêt.

Symbolisme, universellement utilisé dans toutes les traditions humaines : L'Arbre, racine de nos origines et de la vie terrestre...

Depuis les origines de notre civilisation et jusqu'à nos jours, "l'Arbre de Vie" est mentionné et représenté sous différentes apparences : dessinés, peints, gravés, sculptés, brodés ou imprimés. Il relie trois mondes et quatre éléments : le monde souterrain par ses racines, le monde psychique par son tronc qui traverse l'air et laisse couler l'eau, le monde céleste par ses branches qui s'élèvent. Il possède stabilité et verticalité (*principe masculin, Yang*) et épanouissement par ses feuilles offertes au soleil (*principe féminin, Yin*).

Temple de Karnak (Egypte) : bas-relief – Séthi (Séthy) 1^{er} pharaon de la XIX^e dynastie (règne -1294 à -1279)

Salle hypostyle : l'intervention du dieu Thot, avec la proclamation officielle du nouveau pharaon Séthi 1^{er} et l'inscription de son nom dans l'arbre Iched, identifié à un "perséa", arbre sacré du sanctuaire d'Atoum à Héliopolis.



Sarrebourg (57) – vitrail de "La Paix" dans la chapelle des Cordeliers (XIII^e s.) à partir du dessin de Marc Chagall (Moïche Zakharovitch Chagalov - 1887-1985)

Comme tous les vitraux de Chagall, celui de Sarrebourg a été élaboré dans l'atelier Simon de Reims. Il aura fallu deux ans (1974-76) au maître-verrier Charles Marq (1923-2006) pour le façonner.

Caractéristiques du vitrail :
Ht. 12 m, larg. 7,5 m – 900 kg

L'immense bouquet aux tons rouges éclatants, l'Arbre de Vie jaillit du cœur de la ville. Le couple primordial Adam et Eve, évoque le Paradis terrestre, et la paix sur terre, rendue possible par l'amour des peuples.



Autour du bouquet, les scènes représentées participent à l'élaboration du message universel de paix confrontant Ancien (Isaïe, la vision d'Isaïe, les tables de la Loi, la Ménorah, Abraham et les trois anges, David) et Nouveau Testament (la Crucifixion, l'entrée du Christ dans Jérusalem, le sermon sur la montagne).



Exposition universelle - Milan 2015 (Italie - 1^{er} mai au 31 oct. 2015) : Arbre de Vie et Lake Arena

Sur la place de l'amphithéâtre, devant le pavillon d'Italie, se dresse l'Arbre de Vie.

Ce symbole de la Mère nourricière, source de fécondité et de prospérité, est présent dans toutes les Cultures. Cette structure de bois et d'acier (Ht.37m, Ø 2,5m et d'une longue fronde de 25 m) se dresse au centre d'un gigantesque bassin équipé de fontaines pour un spectacle son et lumière. (une œuvre majestueuse de l'artiste Marco Balich, avec le Studio Gioforma et ACT Lighting Design)
L'une des principales attractions de l'expo, avec ses shows exceptionnels, composés de tableaux haut en couleurs et de jeux d'eau suivant le rythme de la musique, composée par Roberto Cacciapaglia (pianiste et compositeur italien, né à Milan en 1953, diplômé du conservatoire Giuseppe Verdi de Milan).

Un autre Hommage à cet "Arbre de Vie", en symbiose avec ses Forêts Mondiales à Sauvegarder.

Avatar (2009) : un très beau film mettant en valeur la symbolique universelle de l'Arbre de Vie :

La lutte de la population d'une planète extra-terrestre, les Na'vis, vivant en parfaite symbiose avec leur écosystème particulier, dont ils puisent leur énergie, et tentant de le défendre, face à une invasion terrienne militarisée d'une société minière, ne pensant qu'au profit financier.

L'Arbre de la Liberté ou Arbre de Vie, dit "Arbre étoilé" représenté sur notre Monnaie Nationale.

Une création de Joaquin Jimenez, né en 1956, peintre, graveur de monnaies et médailles, à la Monnaie de Paris.

Ce symbole est représenté sur l'avvers des pièces françaises de 1€ et 2€ - un hymne à la Nature, dans notre République.

L'Arbre enraciné de la République Française rayonne à travers un hexagone représentant le territoire français est encadré par la devise "Liberté, Égalité, Fraternité", le tout est entourée par un cercle de douze étoiles.

Caractéristiques : sur la partie haute apparaissent les différents de la Monnaie de Paris tandis que le millésime

"1999" est inscrit sur la partie basse - Ø : 23,25 mm / Poids : 7,50 gr / Qualité : BU, Brillant Universel

Tranche : 1€ = lisse / 2€ = 6 x 2 ★ ★ 7 ★ ★ - Mise en circulation : 1^{er} janv. 1999 (entrée dans la zone Euro)



27 novembre : **50 ans du Lancement du Premier Satellite Français A-1 "Astérix" au moyen du lanceur "Diamant-A"**

C'était la volonté du Général De Gaulle de doter la France d'une force de dissuasion indépendante et de lancer un programme de missiles balistiques dirigé par le SEREB en 1959. En 1960, ils se rendent compte qu'en associant quelques propulseurs on peut effectuer une mission spatiale, c'est la naissance de la fusée Diamant. Le CNES (Centre National des Études Spatiales) est créé en 1961, sa mission : s'occuper du spatial civil, c'est lui qui a financé Diamant.

A-1 "Astérix" est le premier "démonstrateur technologique" français, lancé le 26 nov. 1965 à 15h 47mn 21sec. (heure de Paris) par un lanceur du programme spatial français des "Pierres Précieuses", qui a abouti à la fusée "Diamant -A", depuis le Centre interarmées d'essais d'engins spéciaux (CIEES) d'Hammaguir (1948-1967) sur le polygone de lancement "B2" - site "Brigitte" - en Algérie, région : wilaya de Béchar (région Ouest du Sahara, longeant le Maroc). Grâce à ce lancement réalisé par le CNES, la France devient la troisième puissance spatiale après l'Union soviétique (1957) et les Etats-Unis (1958).



Fiche technique : 27/11/2015 - réf. 11 15 033 - Commémoration : Lancement du premier satellite français A-1 "Astérix" le 26 nov. 1965 à 15h 47mn 21s (heure de Paris) à Hammaguir (Algérie, jusqu'en 1967)

Création : **Damien CUVILLIER**

Mise en page :

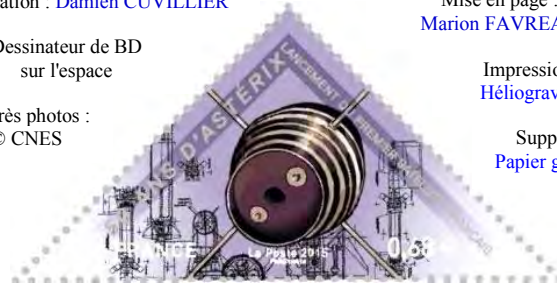
Marion FAVREAU

Dessinateur de BD sur l'espace

Impression : **Héliogravure**

d'après photos : © CNES

Support : **Papier gommé**



Couleur : **Quadrichromie** - Dentelure : **x x**

Format : **Premier TP Triangulaire** : T : 57,78 x 40,85 x 57,78 mm

Barres phosphorescentes : **Non** - Faciale : 0,68 € - Lettre Verte,

jusqu'à 20g - France - Présentation : 60 TP / feuille - Tirage : 1 200 000

Le visuel de la feuille suggère : un "ciel étoilé" + les plans techniques du lanceur

Timbre à date - P.J. : 26.11.2015

St-Médard-en-Jalle (33-Gironde) Toulouse (31-Hte-Garonne) Carré d'Encre (75-Paris)



Conçu par :

Damien CUVILLIER



Damien Cuvillier est un jeune auteur picard. Passionné de dessin depuis toujours, il se fait remarquer par l'association "On a Marché sur la Bulle" dans le cadre d'un atelier d'écriture. Poursuivant son chemin, il gagne en 2006 le prix régional de bande dessinée au festival d'Amiens. Depuis, il avance, vite, très vite. Par le biais d'histoires courtes, il s'implique dans l'association Les Dessin'acteurs et collabore à plusieurs projets BD (*Cicatrices de guerre(s)*, *Les artistes s'engagent contre le Sida*, *Contes Inuits en bande dessinée*, etc.).

Il livre en 2010 deux albums : *Les Sauveteurs en mer*, chez Vents d'Ouest, puis le tome 1 de *La Guerre secrète de l'espace*, scénarisé par Régis, aux éditions Delcourt. Dernièrement, en collaboration avec Kris, il a contribué au collectif *La crise, quelle crise ?* publié aux éditions de la Gouttière. En 2014 avec Gérard Cousseau au scénario, il signe la série *Les souliers Rouges* aux éditions Grand Angle.

Technologie - "Diamant-A" : le lanceur est composé de **3 étages** (Ht.18,95 m - 18,47 T, au décollage - Ø 1,40 m - poussée au décollage : 265,5 kN)

Un **premier étage "Emeraude"** - Ht.: 10 m - Ø : 1,40 m - poids : 14,7 T - moteur LRBA Vexin, à tuyère orientable, fonctionnant : 93 sec., poussée : 269 kN au sol (304 kN dans le vide). Le **deuxième étage "Topaze"** - Ht.: 4,7 m - Ø : 0,80 m - poids : 2,9 T. - fonctionnant : 44 sec., poussée : 156 kN

Le **troisième étage "P064"** - Ht.: 2 m - Ø : 0,65 m. - poids : 709 kg (dont 640 kg d'Isolane) - fonctionnant : 45 sec., poussée : de 27 à 53 kN

Evolution : son remplaçant, **Diamant B** est lancé pour la première fois en 1970 depuis la **nouvelle base de Kourou en Guyane**. En 1973, **Diamant B** connaît l'échec et cause la perte des satellites **Castor** et **Pollux**. Le programme **Diamant** du CNES (Agate, Topaze, Rubis, Émeraude, Saphir) se terminera en 1975.

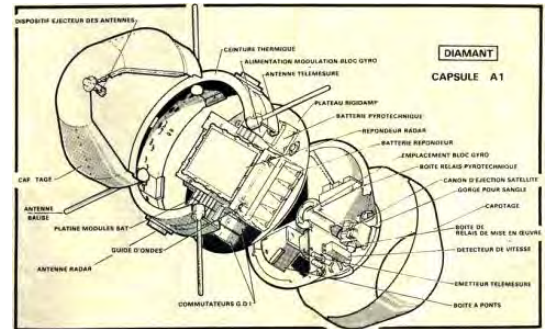
Il faudra attendre 1979 pour assister au lancement de la fusée européenne Ariane. Le **premier satellite** lancé par cette fusée, le **24 déc.1979** fut surnommé "**Obélix**".



Lanceur spatial "Diamant A"



Base de lancement d'Hammaguir - polygone B2 - site "Brigitte"



La capsule du satellite A-1 "Astérix"

Technologie - "Satellite A-1 - Astérix" : masse 40 kg, Ht.54 cm - Ø maximum 55 cm. - en orbite basse.

Le premier lanceur "Diamant" est mis à feu à 15h 47mn 18sec. - malheureusement, au cours du vol, une des antennes de télémesure fut détériorée au moment de l'éjection de la coiffe ce qui rendit le satellite muet. Une heure et demie plus tard "Astérix", bouclait son premier tour de la Terre et sa réacquisition par le radar "Aquitaine" apportait la certitude de la réussite de l'essai. **Suite, programmé** : après ce tir, il restait au CNES **trois exemplaires de lanceurs "Diamant -A"**.

Ils furent utilisés pour **placer sur orbite, entre février 1966 et février 1967, les trois satellites géodésiques du programme D-1.**

Initialement, la capsule zébrée ne s'appelait pas "Astérix" (en hommage au héros de la BD (1959), créé par René Goscinny (1926-1977) et Albert Uderzo (1927) mais A-1, avec A pour Armées. Il ne comportait **aucun équipement scientifique** mais était seulement destiné à **vérifier les performances du lanceur**. Il emportait un **répondeur radar** et un **système de transmission de télémesures** qui fournissait les **accélérations verticales, horizontales, et la vitesse angulaire**.

Diamant-A (Asterix)
26 novembre 1965



Logo des 50 ans du lancement



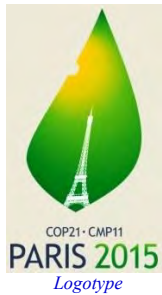
Fiche technique : 03/12/1965 - retrait : 19/11/1966 - Série spatiale : lancement de la fusée "Diamant A" du premier satellite A-1 "Astérix", à Hammaguir (Algérie). La fusée "Diamant A" au décollage, la vignette : "Mise sur orbite du Premier Satellite Français - 26 novembre 1965", le satellite A1 "Astérix" en orbite.

Création et gravure : **Claude DURENS** - Impression : **Taille-Douce rotative** - Support : **Papier gommé** - Couleur : **Bleu roi, gris bleu, turquoise**

Dentelé : **13 x 13** - Formats du diptyque : **H 130 x 32 mm** - les deux TP : **H 52 x 32 mm** (48 x 27) - la vignette centrale bleue : **V 26 x 32 mm**

Faciale : **0,30 F** + vignette, sans valeur faciale + **0,60 F** - Présentation : **8 bandes de 2 triptyques indivisibles / feuille** - Tirage : **8 052 000 triptyques**

25 novembre : **Conférence "Paris Climat -2015", du 30 novembre au 11 décembre à Paris Le Bourget**



La Conférence "Paris Climat 2015" sur les changements climatiques - du 30 nov. au 11 déc. 2015 à Paris-Le Bourget (93-Seine-St-Denis).
 À la fois, 21^e Conférence des parties "COP-21" à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC 9 mai 1992 à New-York) et 11^e conférence des parties siégeant en tant que Réunion des parties au protocole de Kyoto (Japon) "CRP-11" (11.12.1997 / 16.02.2005).
 Ce sommet international se tiendra au Parc des expositions de Paris-Le Bourget. Il doit aboutir à un **nouvel accord international** sur le climat applicable à tous les pays, dans l'objectif de **maintenir le réchauffement mondial en deçà de 2 °C**. En amont de cette conférence, **une assemblée s'est tenue pour discuter des enjeux climatiques en Méditerranée à Marseille lors de la MedCOP21 les 4 et 5 juin 2015**.
 La conférence de Stockholm (Suède - 5 au 16 juin 1972). Il s'agit du **premier colloque mondial** élevant la question de l'environnement au rang de **problème international d'importance majeure**, ainsi que de la **première occurrence de droit international contraignant** dans le **domaine de l'environnement**. Cette conférence a donné lieu à une **déclaration de 26 principes**, à un **plan d'action comprenant 109 recommandations**, et à la création du **Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE)**. Avant Stockholm, on ne comptabilisait pas plus de **10 ministères de l'Environnement**, alors qu'en 1982 on répertoriait **110 ministères ou secrétariats d'État dédiés aux questions d'environnement**. Le **Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (GIEC- 1988)**, a pour vocation d'évaluer d'un point de vue scientifique l'influence de l'Homme dans le changement climatique, mais aussi d'en mesurer les risques et de proposer des stratégies d'adaptation et d'atténuation.



Fiche technique : 25/11/2015 - réf. 11 15 026 - Conférence Paris Climat 2015
 21^e Conférence des Nations-Unies sur le climat, la COP 21 qui se tient à Paris-Le Bourget du 30 nov. au 11 déc. 2015, réunie 195 pays + Union européenne.

Timbre à date - P.J. :
 24.11.2015
 Carré d'Encre (75-Paris)

Création : **Noémie AUZET** - Mise en page : **Sylvie PATTE** et **Tanguy BESSET**
 Impression : **Héliogravure** - Support : **Papier gommé** - Couleur : **Quadrichromie**
 Dentelure : **___ x ___** - Format : **rond Ø 28 mm** inséré dans un carré **C 38 x 38 mm**
 Barres phosphorescentes : **Sans** - Faciale : **TVP (1,20 €)** - **Lettre Prioritaire Internationale** jusqu'à 20g - Monde - Présentation : **30 TP / feuille** Tirage : **1 000 020**



Visuel : Le timbre officiel de la COP 21, sélectionné à l'issue d'un concours organisé par La Poste auprès des étudiants de l'École Supérieure d'Art et Design de Saint-Étienne (ESADSE). Ce TVP rond, à l'image de la planète, éco-conçu, a été dessiné par **Noémie AUZET** 22 ans, étudiante de 4^{ème} année.

L'École supérieure d'art et design de Saint-Étienne (ESADSE / 42 -Loire) : école supérieure préparant ses étudiants dans deux spécialisations : **Art** et **Design**.



Le renouveau de l'ancienne manufacture en "Campus de Carnot"

Placée sous la **tutelle du ministère de la Culture**, l'école intègre, à la rentrée 2009, les **nouveaux locaux de la Cité du design** situés dans le quartier "Campus de Carnot" en place de l'**ancienne Manufacture d'armes de Saint-Étienne (MAS, construite en 1864)**

La **manufacture ayant fermé définitivement en 2001**, le site a été **reconverti en différents projets** : le bâtiment dit "**l'horloge**", la grille, le portail, les jardins, les murs de soutènement, les balustrades, le monument aux morts, la grande usine appelée "**double H**" avec sa salle des moteurs, l'ancienne usine des meules et l'atelier d'ajustage ont été inscrits au titre des **Monuments Historiques** par arrêté du **20 mars 2006**.



Noémie AUZET

Présentation de sa réalisation, par N. Auzet : "Très épuré, ce timbre représente, sur un fond blanc, une plante naissante dont les racines dessinent une tour Eiffel. Ce dessin montre le lien fort qui existe entre la nature, la feuille et la civilisation. L'homme est responsable de la nature et de la nature découle l'homme. C'est ce lien et cette grande force fragile dont il faut savoir prendre soin".

Timbres-poste de l'ONU : inspiré par l'émission de La Poste française, les **Offices Postaux de l'Organisation des Nations Unies** ont décidé d'émettre trois timbres "COP 21", en reprenant les visuels de 3 finalistes du concours.



NEW-YORK (Etats-Unis) - 1,20 \$



Timbre à Date



GENÈVE (Suisse) - 1,40 CHF



VIENNE (Autriche) - 0,80 €

Fiche technique : 24/11/2015 - **O.N.U.** - Conférence Paris Climat 2015 - 21^e Conférence des **Nations-Unies** sur le climat
 Paris-Le Bourget du 30 nov. au 11 déc. 2015 - Emissions TP "COP 21" : à New-York (Etats-Unis), Genève (Suisse) et Vienne (Autriche)

Créations : **Noémie AUZET** : PARIS (France) + **NEW-YORK** (Etats-Unis) / **Charles HAUMONT** : **GENÈVE** (Suisse) / **Nolwenn LE NIR** : **VIENNE** (Autriche)
 Mise en page : **Sylvie PATTE** et **Tanguy BESSET** - Impression : **Héliogravure** - Support : **Papier gommé** - Couleur : **Quadrichromie**
 Dentelure : **___ x ___** - Format : **rond Ø 28 mm** inséré dans un carré **C 38 x 38 mm** - Présentation : **30 TP / feuille**

Remarque : les bureaux de l'ONU à New York (Etats-Unis), Genève (Suisse) et Vienne (Autriche) émettent chacun leurs propres timbres, qui affichent des valeurs dans les monnaies des pays d'accueil. Ces timbres affranchissent le courrier déposé dans les enceintes des représentations. Un cas unique d'une triple administration postale.

La sauvegarde indispensable de notre planète : Ces derniers jours, **plus de 2 000 marches** ont été **organisées dans le monde** pour réclamer un **accord fort**. De **Sydney** à **Londres**, en passant par **Berlin**, **Madrid**, **New Delhi**, **Ouagadougou** (Burkina Faso), **Katmandou** (Népal) ou **Rio de Janeiro** (Brésil), des **centaines de milliers de manifestants** se sont réunis en arborant des pancartes comme : "**Il n'y a pas de planète B**", "**Etat d'urgence climatique**".

PARIS - COP 21 lundi 30 novembre 2015 : le secrétaire général des Nations unies, **Ban Ki-moon**, s'est adressé un court instant en français à l'assemblée.
 "Vous avez la responsabilité morale et politique vis-à-vis du monde entier et des générations futures"



Carnet du 1^{er} et 2 avril 2014 - "Ensemble, agissons pour préserver le climat" - qu'avons-nous amélioré depuis cette date ? / quelle suite à la COP 21 ?

Émission prévue pour le 14 décembre : *Carnet des Mairies de France* (émission reportée depuis le 16 nov.)

Dans le contexte dramatique des attentats sanglants commis le 13 nov., ayant endeuillé Paris et tout le Peuple Français, l'Association des Maires de France a tenu à se rassembler, le mercredi 18 novembre, dans la capitale, pour témoigner solennellement de leur engagement pour les valeurs de la République qu'ils défendent et font vivre au quotidien, au plus près de nos concitoyens.



Fiche technique : 14/12/2015 - réf. 11 15 700 – Carnet : Mairies de France

98^e Congrès des Maires de France et des présidents d'intercommunalité

Création : 12 photos sélectionnées de Mairies

(12 vues d'extérieures, d'intérieurs ou de détails, 169 mairies candidates au concours).

Mise en page : Etienne THERY - Impression : Héliogravure - Support : Papier auto-adhésif Couleur :

Quadrichromie - Format : H 264 x 68 mm - Format des timbres : 12 TVP

H 40 x 30 mm (35 x 25) - Dentelures : Ondulées - Barres phosphorescentes : 1 à droite

Faciale : Lettre Verte 20g - France (12 TVP à 0,68 €) - Présentation : Carnet à 3 volets, angles droits, 12 TVP auto-adhésifs Prix du carnet : 8,16 € - Tirage : 3 000 000 carnets

Remarque : le Congrès et le Salon des maires et des collectivités locales, qui devait avoir lieu en novembre 2015 à Paris est reporté au printemps prochain (du 31 mai au 2 juin 2016)

Timbre à Date - P.J. :

28 et 29.08.2015

Carré Encre - Paris (75)



Conçu par : Valérie BESSER

Collectors

Fiche technique : 16/11/2015 - réf: 21 15 - Deux collectors MonTimbraMoi : "Magicien d'Oz" - illustrations de Stéphane LEVALLOIS par le Carré d'Encre (Paris) - 2 blocs-feuillets de 4 TVP - Lettre Verte jusqu'à 20g - France - Prix de vente : 4,50 € - Tirage : 80 000

+ Livret avec bloc-feuillet de 1 maxi TVP connecté pour tout connaître sur l'univers de Star Wars - Prix de vente : 4,50 € - Tirage : 40 000

Fiche technique : 28/11/2015 - réf: 21 15 - Deux collectors MonTimbraMoi : "Magicien d'Oz" - illustrations de Stéphane LEVALLOIS par le Carré d'Encre (Paris) - 2 blocs-feuillets de 10 TVP - Lettre Prioritaire jusqu'à 20g - France - Prix de vente : 10 € - Tirage : 500

Fiche technique : 02/12/2015 - réf: 21 15 - Un collector MonTimbraMoi : "Les 6 ans du Carré d'Encre" - illustrations de Sophie BEAUJARD par le Carré d'Encre (Paris) - 1 bloc-feuillet de 10 TVP - Lettre Prioritaire jusqu'à 20g - France - Prix de vente : 10 € - Tirage : _____

Fiche technique : 12/12/2015 - réf: 21 15 945 - Un collector MonTimbraMoi : "Les villes hôtes de l'UEFA, Euro 2016 TM" -

Coupe d'Europe de football - conception d'après photos : Huitième jour - illustration avec la mascotte officielle qui réalise ses acrobaties footballistiques.

Un grand rendez-vous à Bordeaux, Lens Agglo, Lille Métropole, Lyon, Marseille, Nice, Paris, Saint-Denis, Saint-Etienne et Toulouse.

1 bloc-feuillet en 3 volets de 10 TVP - Lettre Verte jusqu'à 20g - France - Prix de vente : 9,50 € - Tirage : _____ + un TàD spécial du 12 déc. au Carré d'Encre.

Fiche technique : du 12 au 24 décembre 2015, le Carré d'Encre fête "Noël en Provence", avec les oblitérations évoquant 13 desserts : figes sèches, raisins secs, amandes, noix, raisin, melon d'eau, orange, dattes, fruit exotique, pompe à l'huile, nougat blanc, calissons, prune de Brignoles. illustrations de Joël LEMAINÉ, artiste peintre (voir bloc "Hermione" de St-Pierre-et-Miquelon -

Fiche technique : 19/12/2015 - réf: 21 15 - Un collector MonTimbraMoi : "Edith Piaf" - illustrations de _____ par le Carré d'Encre (Paris) - 1 bloc-feuillet de 10 TVP - Lettre Prioritaire jusqu'à 20g - France - Prix de vente : 10 € - Tirage : _____

Informations diverses

Depuis le 2 novembre 2015 : nouveaux "Bureaux Philatéliques" et "Club Phil@poste" : les bureaux philatéliques sont les successeurs des "Point philatélie". Les bureaux philatéliques peuvent être d'anciens Points Philatélie mais aussi des bureaux de poste n'ayant jamais été Point Philatélie.

Déjà 15 bureaux de poste à travers la France ont pris la casquette de "Bureau Philatélie" comme site pilote.



Oblitération : un timbre à date spécifique à ces bureaux sera disponible à la demande.



Bureaux pilote : Strasbourg Marseillaise, La Garenne Colombes République, Bordeaux Mériadeck, Toulouse Capitole, Quimper R.P., Paris Bienvenue, Saintes, Avranches, Rouen Jeanne d'Arc, Arles Les Lices, Les Pavillons-sous-Bois, Remiremont, Marcq-en-Baroeul, Nantes Bretagne et Aix-en-Provence La Rotonde.



D'ici juin 2016, ce ne sont pas moins de 300 bureaux philatéliques qui verront le jour en France. Ces bureaux philatéliques seront identifiés par un logo apposé sur les portes, par une vitrine contenant toutes les émissions du programme philatélique et un affichage spécifique.

Bulletin bimestriel : tous les deux mois, recevez un bulletin entièrement dédié à votre passion, avec un dossier thématique, des reportages, des portraits...

Agenda événementiel en ligne : un Premier Jour, une dédicace, un salon... sur laposte.fr/toutsurletimbre, retrouvez tous les événements à ne pas manquer.

Nouveauté : protection contre la "double oblitération" - comme lors de l'exposition aviaire, TP et bloc "Coqs", réalisés à Metz en novembre 2015 (57-Moselle)

La seconde oblitération manuelle ou mécanique sur un pli déjà oblitéré par un timbre à date particulier, temporaire et illustré, pourra-t-elle être évitée à l'avenir ?

Où : du moins à Paris uniquement, exclusivement sur les points de ventes Phil@poste, salons, stands "Premier Jour", Carré d'Encre

Modalités : il faut acquérir sur place une pochette philatélique spéciale payante : à 0,15 € / pochette pour protéger : une seule enveloppe souvenir.

Caractéristiques du produit : pochette 130 x 230 mm (à l'italienne) pour y mettre une enveloppe 110 x 220 mm ou une carte postale standard 105 x 148 mm.

La grande fenêtre calque dont est pourvu cette pochette, permet la lecture par les machines de tri, du timbre et de l'adresse du destinataire.

Fiche technique : 28/11/2015 - réf. 12 15 059 - Poste de Saint-Pierre-et-Miquelon - Noël 2015

Création : F. LANGLOIS - Impression : Offset - Support : Papier gommé - Couleur : Quadrichromie - Dentelure : ___ x ___
Format : H 52 x 31 mm (48 x 27) - Faciale : 0,80 € - Lettre Prioritaire Internationale
au départ de S.P.M. (Outre-mer) jusqu'à 20g - Monde - Présentation : 25 TP / feuille Tirage 50 000

Mes Amis lecteurs du journal Culturel et Philatélique, en compagnie du Père Noël, je vous souhaite, ainsi qu'à vos familles, de très agréables Fêtes de Noël 2015.

J'ai une pensée particulière pour les familles endeuillées et les blessés des attentats

Schoubert J-A

